Termes de références pour une mission d’appui à la réalisation d’une étude opportunités d’emploi - (Sousse-Kairouan)

Expertise méthodologique et appui à la réalisation d’une étude sur les métiers attrayants, porteurs et peu qualifiés dans le cadre du projet Dispositif Nouvelle Chance en Tunisie

1. Contexte et attentes de l’étude

L’Institut Européen de Coopération et de Développement (IECD) est un organisme de solidarité internationale présent en Tunisie depuis 2022 qui intervient dans les domaines de l’éducation et l’inclusion socio-professionnelle, de la formation et de l’insertion professionnelle, et de l’appui aux très petites entreprises.

Il a bénéficié d’un financement de l’Agence Française de Développement pour la mise en œuvre du projet de dispositif nouvelle chance 18-30 ans en Tunisie pour apporter une réponse adaptée à l’enjeu majeur que représente l’insertion professionnelle et sociale des NEETS dans la société tunisienne. Ce projet a donc pour objectif d’améliorer l’employabilité et favoriser la formation et l’insertion professionnelle et sociale de la jeunesse tunisienne sans qualification, ni diplôme par la mise en place de dispositifs nouvelles chance, à travers 3 axes d’intervention :

1. Assurer la mise en place et le fonctionnement d’un *Dispositif Nouvelle Chance* à destination de la jeunesse tunisienne sans qualification, ni diplôme, en décrochage, permettant l'insertion sociale et professionnelle de cette dernière, dans les villes de Sousse et Kairouan
2. Garantir l'accès de la jeunesse tunisienne sans qualification, ni diplôme, en décrochage, des villes de Sousse et Kairouan à un parcours d'accompagnement global et personnalisé en faveur d’une réinsertion sociale et professionnelle
3. Accompagner la formalisation du *Dispositif Nouvelle Chance* en politique publique tunisienne, et son ancrage dans l’environnement local, régional, national et international

Le projet s’étale sur quatre années, de mars 2022 à juin 2026.

Dans ce contexte, la réalisation d’une étude sur les opportunités d’emploi doit permettre d’identifier les secteurs porteurs de l’économie des gouvernorats de Sousse et de Kairouan et, en leur sein, les métiers vers lesquels orienter les bénéficiaires du dispositif, afin que ceux-ci se forment à des emplois demandés dans leurs régions et qui leur plaisent. Le dispositif de formation professionnelle disponible devra aussi être étudié afin de lier les demandes des employeurs aux possibilités de formation disponibles pour les jeunes. Ainsi, cette étude doit aboutir à des résultats très concrets, qui prennent en compte à la fois les besoins spécifiques des entreprises des deux gouvernorats d’intervention, mais également le profil du public ciblé par le dispositif, ainsi que le dispositif de formation professionnelle disponible.

Le but étant que :

* Les modules de formation du dispositif intègrent les compétences de vie demandées par les entreprises et manquants aux jeunes
* Les coachs en insertion s’appuient sur les résultats de cette étude pour présenter l’écosystème économique de Sousse et de Kairouan aux jeunes
* Les coachs en insertion accompagnent les jeunes dans leur orientation vers un métier qui leur plaira et qu’ils pourront exercer localement afin de subvenir à leurs besoins.

1. Format de la consultance

L’IECD est à la recherche d’un(e) consultant(e) pour appuyer et guider son équipe dans la réalisation d’une étude opportunités d’emploi. Cette personne ou cette équipe devra accompagner l’équipe du DNC dans la réalisation de cette étude sur les opportunités d’emploi. Le consultant devra donc avoir une posture de guide et d’accompagnement des équipes. Pour cela, il devra prévoir des temps de brainstorming et d’explication avec l’équipe IECD Tunisie, ainsi que l’accompagnement des membres de l’équipe lors de toute les phases de la réalisation de l’étude. Il ne s’agit donc pas de « faire » cette étude pour l’IECD Tunisie mais bien de « faire avec », en accompagnant l’équipe IECD dans sa réalisation. Pour cela, une expertise solide en méthodologique de recherche est nécessaire ainsi que des capacités pédagogiques d’accompagnement. Une présence physique et régulière à Sousse est également requise pour réaliser ce travail d’accompagnement.

1. Objectifs de la consultance

L’étude s’appuiera sur les 2 rapports déjà réalisés :

* Une pré-étude sur les secteurs porteurs et les métiers en tension dans les 2 gouvernorats d’intervention
* Le rapport d’une étude sur les barrières à l’emploi et à la formation professionnelle rencontrées par les jeunes en fonction du genre

Les objectifs de la prestation du consultant sont les suivants :

**Objectif 1. Faire monter en compétences l’équipe de l’IECD Tunisie dans la réalisation d’études**

* Appuyer le chargé de réseau entreprise dans la création d’un réseau d’entreprise pour les besoins de l’étude mais également du projet : création de partenariat pour le placement en stage et éventuellement l’insertion des jeunes dans ces entreprises
* Accompagner la chargée de projet et le chargé de réseau entreprise dans la définition de la méthodologie d’enquête et notamment la création des questionnaires, ainsi que dans la passation de ces questionnaires
* Apporter une expertise et un appui sur l’identification des secteurs et des métiers porteurs à l’équipe de l’IECD Tunisie
* Appuyer à la rédaction des conclusions de l’étude en portant un regard extérieur au projet sur celles-ci

# **Objectif 2 Confirmer et préciser les secteurs, les métiers et les compétences pré-identifié auprès des entreprises par l’étude préalable**

* Analyse économique des secteurs : Renseigner de manière approfondie les caractéristiques et vérifier les opportunités de développement dans les secteurs suivants, ainsi que les métiers porteurs. Décrire la structuration du secteur, les dynamiques et les besoins en recrutement à court, moyen et long terme des secteurs :
* Plasturgie
* Industrie électrique, électronique et de l’électroménager (IEEE)
* Textile et habillement
* Tourisme
* Bâtiment
* Analyse du secteur de la formation professionnelle correspondant aux secteurs économiques porteurs
* Rencontrer au moins 30 entreprises (grandes entreprises internationales jusqu’au petit artisan) à Sousse et 15 à Kairouan de ces secteurs (ou d’autres supplémentaires identifiés) et mener avec elles des entretiens sur :
* Les caractéristiques de leur secteur d’activité
* Les besoins précis qu’elles identifient en termes de métiers et de compétences (de vie et techniques)
* Les freins ou défis qu’elles pourraient rencontrer à l’embauche de jeunes sortis du DNC

1. Livrables attendus

Du consultant :

* Une synthèse du travail d’accompagnement réalisé contenant des recommandations pour l'équipe IECD
* Un rapport narratif comprenant une fiche sur chaque secteur porteur identifié contenant :
  + Les caractéristiques du secteur (bassins d’emploi, volume d’emploi, type d’emploi, type d’entreprises, nombre de recrutement annuel, évolution du secteur dans les 10 ans à venir et conséquences en matière d’emploi, etc.)
  + Les métiers porteurs identifiés dans le secteur (incluant les dimensions de migration et de qualité de l’emploi)
* Une relecture approfondie des fiches métiers

Co-produit avec l’équipe IECD :

* 1 liste d’entreprises contactées
* Des guides d’entretien/de focus groupe/questionnaires adaptés aux différents types d’acteurs (jeunes, TPE, PME, grande entreprise, institution, CPF)
* **20 fiches métiers présentant les métiers porteurs des régions qui pourraient intéresser et correspondre aux compétences des jeunes du DNC, comprenant :**
  + Caractéristiques du métier
  + Qualité de l’emploi
  + Compétences nécessaires pour l’exercer et formation adaptée (+ pré requis pour entrer dans ces formations)
  + Possibilité d’évolution / d’immigration
* Un tableau de correspondance programme de formation/métier

1. Méthodologie et planning

Etape 1 – En collaboration étroite avec le chargé de réseau entreprise de l’IECD, Identification et contact des acteurs pertinents pour la collecte des informations : entreprises, institutions, centres de formation professionnelle (4 jours)

Etape 2 – En collaboration étroite avec l’équipe de l’IECD, préparation des questionnaires adaptés à chaque catégorie d’acteur (3 jours – prévoir une période de relecture pour IECD puis prise en compte des commentaires)

Etape 3 – En binôme avec le chargé de réseau entreprise de l’IECD, conduite des entretiens en fonction de la méthodologie sélectionnée comme étant la plus adaptée : entretien semi-directifs, focus group etc. (13 jours)

Etape 4 – Rédaction des fiches secteurs, permettant d’identifier les métiers porteurs, ainsi que du tableau de correspondance formation/métier (10 jours prévoir une période de relecture pour IECD puis prise en compte des commentaires)

Etape 5 – En concertation avec les équipes IECD, sélectionner 20 métiers porteurs qui correspondent aux motivations et aux compétences des jeunes bénéficiaires du DNC (1 jour)

Etape 6 – Relecture des fiches métiers réalisées par l’IECD et commentaires (2 jours)

Etape 7 - Restitution (1 jour)

Le ou la consultante est invité à préciser la méthodologie proposée et est libre de proposer des étapes, méthodes ou durées alternatives. Entre chaque étape, un point de cadrage et de suivi doit être réalisé avec l’équipe de l’IECD.

Tous les contenus IECD disponibles relatifs à ce sujet seront mis à la disposition du consultant pour l’appuyer dans sa mission :

- modèle de fiche métier

- modèle de tableau de correspondance formation/métier

- méthodologie sur la réalisation d’une étude sectorielle

- guide d’entretiens pouvant être adaptés

1. Conditions de réalisation de la consultance

La mission sera réalisée en Tunisie, dans les villes de Sousse et Kairouan, en étroite collaboration avec les équipes de l’IECD en Tunisie et à Paris. Étant donné la nature de la mission d’accompagnement, le consultant devra coordonner la réalisation de ses missions avec l’équipe de l’IECD, notamment avec la chargée de projet et le chargé de réseau entreprise de l’IECD et travailler main dans la main avec eux. Il pourra pour cela être accueilli dans les bureaux de l’IECD à Sousse. Des points de coordinations seront planifiés régulièrement avec le responsable des opérations de l’IECD Tunisie et le siège de l’IECD à Paris, afin de suivre le bon avancement de l’étude.

Les modalités de collaboration dans le cadre d’un partenariat seront définies conjointement par le / la consultant(e) et les équipes de l’IECD.

L’ensemble de l’étude sera sous la supervision de Xavier Bresnu, Responsable des Opérations en Tunisie pour l’IECD.

La mission, d’une durée estimée de 34 jours, se déroulera entre mai et juin 2023.

1. Profil recherché

Le / la consultant(e) recherché(e) doit répondre aux critères ci-après :

* Avoir un diplôme de l’enseignement supérieur niveau master en économie, sociologie, droit, sciences humaines et sociales ou tout autre domaine pertinent pour la mission ;
* Justifier d’une expérience significative dans la conduite d’études et consultations : études métiers, de marché, d’opportunités, études sur l’insertion, etc. ;
* Démontrer une finesse d’analyse des secteur économique et direction d’entretiens
* Une connaissance démontrée du tissu économique tunisien, et en particulier de Sousse et Kairouan, est une condition préalable à la mission ;
* Avoir une bonne connaissance et compréhension des enjeux de la formation et l’insertion professionnelle des NEETs en Tunisie est essentiel ;
* Avoir une bonne connaissance du contexte socio-culturel tunisien ;
* Avoir une excellente maitrise du français et du dialecte tunisien, comprenant capacités de rédaction et expression orale.

1. Processus de Sélection

**La méthode de sélection**

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût grâce à une notation de l’offre technique et de l’offre financière. Une fois les offres reçues et analysées, l’IECD se réserve le droit de négocier les propositions avec les candidats présélectionnés. L’IECD se réserve également le droit de ne sélectionner aucun candidat si aucune offre n’était jugée satisfaisante.

L’offre financière devra inclure les prix des moyens à mobiliser et une quantification du nombre de jours/homme nécessaires à la prestation, indiquer le taux journalier moyen et établir sur cette base un prix global

L’offre technique comprendra entre autres :

* Une note de compréhension des termes de référence
* Une présentation détaillée de la méthodologie
* Une présentation de l’équipe/du consultant comprenant les CV détaillant les expériences passées similaires
* Des extraits de précédents travaux seront appréciés

Les propositions seront évaluées sur la base de leur conformité aux critères d'évaluation présentés ci-dessous.

**Les critères d’évaluation et leurs poids respectifs**

|  |  |
| --- | --- |
| Offre technique | 80% |
| Compréhensions des TDR et des besoins de l'IECD | 10% |
| Expérience du consultant sur l'identifications de métiers porteurs | 30% |
| Expérience du consultant sur le renforcement des compétences dans la réalisation d'étude | 30% |
| Expérience dans les régions de Sousse et Kairouan | 10% |
| Offre financière | 20% |
| TOTAL | 100% |

Pour que votre offre soit considérée, merci de transmettre avant le **27/03/2023** à l’adresse suivante : [iecdtunusie@iecd.org](mailto:iecdtunusie@iecd.org), les documents suivants :

- une offre technique

- une offre financière

- Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale (disponible en annexe) signée.

# Annexe 1 – Lettre d’invitation

**Objet : Invitation à un appel d’offres retreints**

Chère Madame, cher Monsieur,

L’institut Européen de Coopération et de Développement s’engage dans un **projet Dispositif Nouvelle chance** en Tunisie

Afin de mener à bien ce projet, l’IECD veut contracter, au moyen d’une procédure d’appel d’offres, les services d’un consultant afin de l’appuyer dans la réalisation d’une étude sur les opportunités d’emploi dans les gouvernorats de Sousse et de Kairouan.

Vous êtes invités à répondre en soumettant une offre technique et une offre financière avant le 27/03/2023

Merci d’envoyer votre offre à l’adresse suivante : [iecdtunusie@iecd.org](mailto:iecdtunusie@iecd.org)

Cordialement,

Xavier Bresnu,

Responsable des opérations IECD Tunisie

|  |
| --- |
| Annexe 2 - Déclaration d’intégrité, d’éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale |

Intitulé de l’offre ou de la proposition : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_(le "**Marché**"[[1]](#footnote-2))

A : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_(le "**Maître d’Ouvrage**")

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Institut européen de coopération et de développement (l'"**IECD**") ne finance les projets du Maître d’Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d’Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'IECD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d’Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu’il s’agit de marchés de travaux, de fournitures, d’équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d’autres prestations de services, le Maître d’Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
   1. Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
   2. Avoir fait l'objet :
   3. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l’hypothèse d’une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d’Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n’est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
   4. D’une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l’Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l’hypothèse d’une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d’Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n’est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
   5. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'IECD ;
   6. Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
   7. Avoir fait l’objet d’une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n’ait pas fait l’objet d’une contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;
   8. N’avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d’Ouvrage ;
   9. Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l’hypothèse d’une telle décision d’exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d’Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d’exclusion n’est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
   10. Avoir produit de faux documents ou s’être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d’Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d’attribution du Marché.
3. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

3.1) Actionnaire contrôlant le Maitre d’Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maitre d’Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction.

3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maitre d’Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maitre d’Ouvrage ;

3.4) Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maitre d’Ouvrage ;

3.5) Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements :

* + 1. Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;
    2. Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maitre d’Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

1. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.
2. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d’Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.
3. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché :

6.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime.

6.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maitre d’Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maitre d’Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles.

6.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que se soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles.

6.5) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maitre d’Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises.

6.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France.

6.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu’elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maitre d’Ouvrage.

1. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : En tant que :

Dûment habilité à signer pour et au nom de[[2]](#footnote-3)

Signature :

En date du :

1. Lorsque la présente Déclaration d’Intégrité est requise dans le cadre d’un contrat qui n’est pas qualifiable de « marché » au sens du droit local, le terme « marché(s) » y est dès lors remplacé par le terme « contrat(s) » et les termes « soumissionnaire ou consultant » y sont dès lors remplacés par le terme « candidat ». [↑](#footnote-ref-2)
2. En cas de groupement, inscrire le nom du groupement. La personne signant l’offre, la proposition ou la candidature au nom du soumissionnaire ou du consultant joindra à celle-ci le pouvoir confié par le soumissionnaire ou le consultant. [↑](#footnote-ref-3)